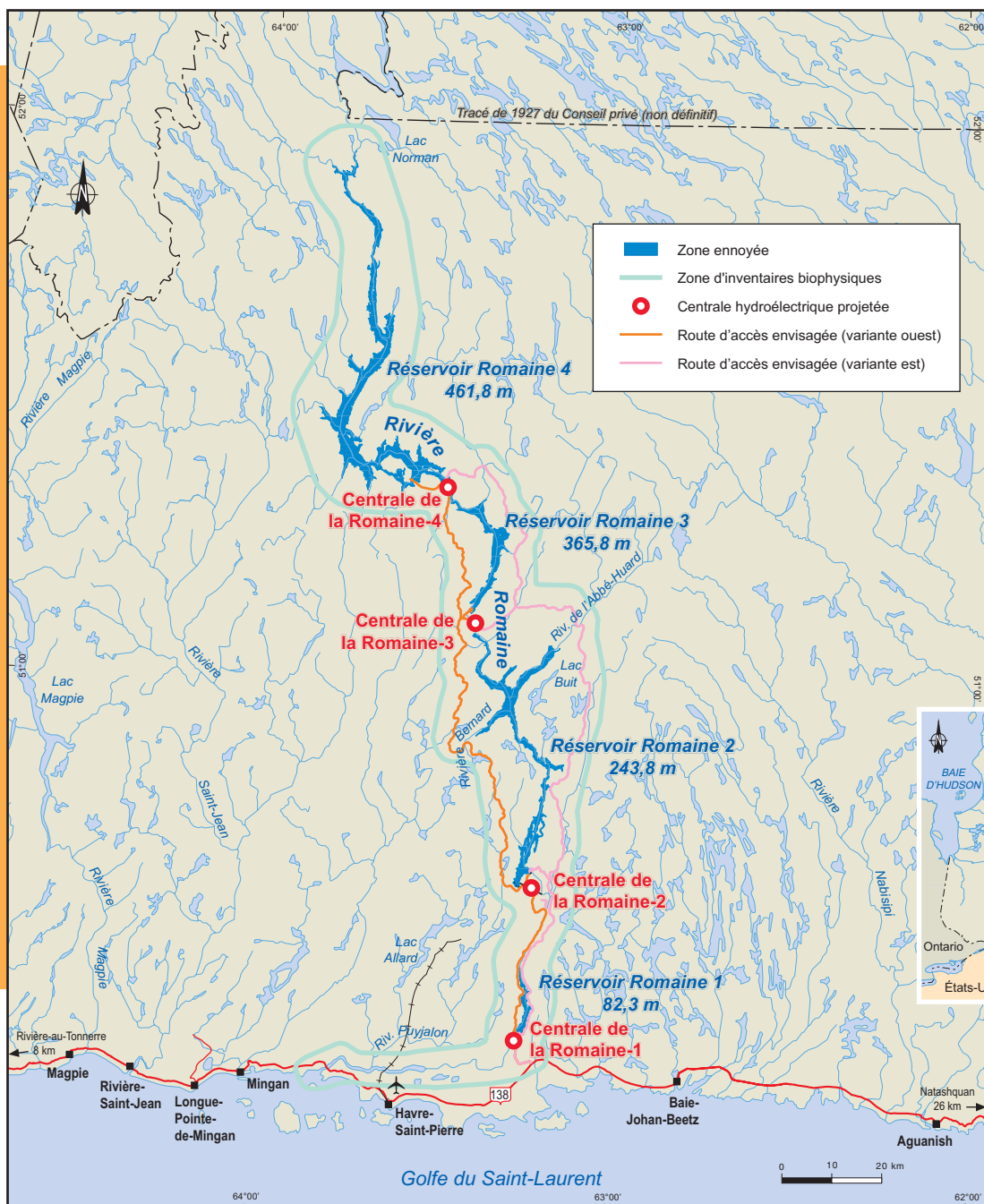


Complexe de *la Romaine*



Hydro-Québec projette de réaliser un complexe hydroélectrique d'environ 1 500 mégawatts (MW) sur la rivière Romaine, dans la région de la Basse-Côte-Nord, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Le complexe serait composé de quatre aménagements hydroélectriques. Les aménagements seraient situés entre les kilomètres 52 et 192 de la rivière.

Objectifs et justification

Le projet est conforme au *Plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec*. Il vise, entre autres, à augmenter la capacité de production d'électricité et à poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec.

Les aménagements feront l'objet d'études afin de recueillir les données essentielles à la prise de décision relative à la réalisation du complexe. Ces études permettront notamment de définir les caractéristiques des aménagements, de préciser les concepts techniques, de déterminer les impacts sur l'environnement, d'élaborer les mesures d'atténuation et de compensation, de définir les programmes de surveillance et de suivi environnementaux et, enfin, d'établir le calendrier et le coût de réalisation du complexe.

Description du projet

Les quatre aménagements du complexe de la Romaine auront une production énergétique de 7,5 TWh par année dans des conditions d'hydraulicité moyenne. Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques de ces aménagements, tels qu'ils se présentent à cette étape-ci des études. Chacun comprendra un barrage en enrochement, une centrale équipée de deux ou trois groupes turbines-alternateurs, un évacuateur de crues et des ouvrages de dérivation provisoire de la rivière pour la réalisation des travaux.

Le projet comprendra également la construction d'une route d'accès d'environ 10 km qui reliera la route 138 aux ouvrages de l'aménagement de la Romaine-1. Cette route se prolongera ensuite sur environ 150 km jusqu'aux ouvrages de l'aménagement de la Romaine-4.

Enfin, le projet inclura la construction de campements pour la réalisation des travaux. Leur nombre et leur emplacement seront déterminés au cours de l'avant-projet.

	Romaine-1	Romaine-2	Romaine-3	Romaine-4
Emplacement du barrage	PK* 52,5	PK 90,4	PK 158,6	PK 192,0
Hauteur du barrage	34 m	114 m	89 m	88 m
Superficie du réservoir	12 km ²	83 km ²	38 km ²	140 km ²
Longueur approximative du réservoir	15 km	60 km	32 km	84 km
Puissance installée de la centrale	260 MW	610 MW	380 MW	250 MW
Débit d'équipement	485 m ³ /s	453 m ³ /s	372 m ³ /s	307 m ³ /s
Hauteur de chute	61 m	151 m	116 m	93 m
Type d'exploitation du réservoir	Au fil de l'eau	Avec marnage	Avec marnage	Avec marnage

* PK : point kilométrique

Projets connexes

La production du complexe de la Romaine sera intégrée au réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie par de nouvelles lignes de transport dont la tension et les points de raccordement au réseau restent à déterminer. Les postes des centrales et le mode d'intégration de la production au réseau de transport feront l'objet d'un avant-projet distinct.

Description du milieu

Situé dans la région administrative de la Côte-Nord, le projet s'inscrit entièrement au Québec, dans les limites de la MRC de Minganie, et sa partie sud, à l'intérieur des limites de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Cette communauté, la plus importante de la région avec une population d'environ 3 500 personnes, se trouve à environ 30 km des premiers ouvrages projetés au site de la Romaine-1. La communauté innue de Mingan, où résident près de 470 personnes, se trouve à l'ouest de l'embouchure de la rivière Romaine, à environ 70 km de ces mêmes ouvrages. La communauté innue de Natashquan, où résident près de 800 personnes, se trouve à l'est de l'embouchure de la rivière Romaine, à environ 120 km de ces ouvrages.

L'absence de routes de pénétration vers l'arrière-pays influe fortement sur l'utilisation du territoire. La route 138 constitue le principal accès est-ouest, et la région dispose d'un aéroport à Havre-Saint-Pierre et de quelques bases d'hydravions. Une ligne de chemin de fer de quelque 42 km relie la mine de QIT-Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre.

La zone de relevés biophysiques se concentre de part et d'autre de la rivière Romaine et de la future route d'accès aux installations. Dans la partie méridionale, soit en aval de la future centrale de la Romaine-1, la zone de relevés couvre deux kilomètres de chaque côté de la rivière. Au nord de la Romaine-1, la zone s'étend à cinq kilomètres à l'ouest et à l'est des futurs réservoirs, ou à trois kilomètres des corridors de route à l'étude. Cette zone de relevés fera notamment l'objet d'études détaillées de la géologie, de la faune et de la flore.

Les réservoirs seraient aménagés dans des milieux forestiers dominés par l'épinette noire et le sapin baumier, avec une faible composante de feuillus. Le relief plat le long de la côte fait rapidement place à un paysage de collines et de monts, avant de prendre la forme d'un plateau, sillonné de tourbières à la hauteur de la Romaine-4. Des incendies et des chablis importants ont transformé la forêt depuis 2001.

La ressource faunique la plus prisée de la rivière Romaine est le saumon atlantique. La rivière lui est accessible sur 52 km, soit jusqu'en aval de la Grande Chute, un obstacle infranchissable pour le saumon. La rivière Puyjalon, un important tributaire de la rivière Romaine au kilomètre 13,5, est un habitat important pour le saumon. Les rendements de la pêche récréative sont faibles, et les autochtones pratiquent une pêche de subsistance au filet sur la rivière Romaine. Par ailleurs, l'omble de fontaine est présent partout dans la rivière, et son abondance relative s'accroît du sud au nord. La ouananiche est peu abondante et se trouve de façon éparse partout dans la rivière en amont de la Grande Chute (PK 52), avec une abondance relativement plus grande au nord. On trouve également des populations de touladis dans plusieurs lacs de la zone d'étude.

Les autres ressources fauniques de la zone d'étude sont peu abondantes et comprennent les petits mammifères typiques de la région, tels le castor, la martre et le lièvre, ainsi que diverses espèces de sauvagine et d'autres oiseaux.

Pour ce qui est de la grande faune, on trouve l'orignal en faible densité, de même qu'une petite population de caribous dans la partie nord de la zone de relevés. Le loup et le lynx peuvent être observés à l'occasion.

L'embouchure de la rivière Romaine fait face à la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. L'archipel est situé au large du littoral qu'il longe sur plus de 150 km.

Les études sur le milieu humain seront guidées par les éléments qui le composent, notamment l'économie régionale, l'aménagement du territoire, l'utilisation du territoire, les activités forestières et l'archéologie.

Principales répercussions environnementales

Le complexe proposé comporte quatre principales sources d'impact : les ouvrages hydrauliques, les réservoirs, la route d'accès aux sites et les travaux de construction. Les sources d'impact du projet ainsi que les répercussions sur l'environnement et le milieu social seront abordées au cours des études, mais on peut déjà prévoir que les principaux enjeux du projet seront associés, d'une part, à la création des réservoirs et, d'autre part, aux retombées économiques liées à la présence du chantier et à l'embauche locale et régionale.

L'habitat du poisson, qui se caractérise actuellement par de longs tronçons d'eau vive, sera transformé en un habitat à caractère majoritairement lacustre par la création des réservoirs. La répartition des espèces concernées sera en conséquence modifiée. En ce qui a trait à la section de la rivière qui se trouve en aval du barrage de la Romaine-1, on ne s'attend à aucune baisse de productivité pour le saumon, grâce au maintien d'un débit réservé écologique qui assurera le succès de la reproduction des saumons adultes, la survie des œufs et le développement des saumoneaux.

Dans les limites des futurs réservoirs se trouvent des peuplements forestiers dont l'intérêt économique reste à évaluer. Les besoins de récupération du bois marchand et le plan de déboisement et de nettoyage complémentaire des futurs réservoirs seront précisés au cours des études.

L'aménagement d'un nouvel axe routier accroîtra l'accès au territoire vers le nord, du moins jusqu'au site de la future centrale de la Romaine-4 (PK 192). Les enjeux reliés à l'ouverture du territoire et à l'expansion de la zone d'utilisation concernent principalement le développement de nouveaux secteurs de villégiature, l'exploitation des ressources fauniques par les communautés tant allochtones qu'autochtones et, éventuellement, l'exploitation des ressources naturelles, notamment la forêt.

Les retombées économiques se feront sentir sur l'ensemble des communautés de la Moyenne-Côte-Nord et, à plus grande échelle, sur la Côte-Nord tout entière. Au plus fort des travaux, le chantier pourrait compter près de 3 000 travailleurs. Étant donné sa proximité, la municipalité de Havre-Saint-Pierre bénéficiera des retombées du projet.

Participation du milieu d'accueil

L'accueil favorable des projets hydroélectriques par le milieu étant une condition essentielle à leur réalisation, Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de communication qui permettra de réaliser les études en étroite collaboration avec les communautés concernées. Elle tiendra des rencontres d'information et d'échanges avec les représentants du milieu durant les études afin de prendre en considération leurs préoccupations et de les intégrer à la conception du projet.

Hydro-Québec conviendra d'une forme de partenariat financier avec les communautés locales concernées par le projet, soit la MRC de Minganie ainsi que les communautés innues de Mingan et de Natashquan. Elle s'assurera également de maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre locale et régionale dans le cadre des études. Les fournisseurs de biens et de services régionaux seront mis à contribution de façon prioritaire.

Calendrier des activités

Hydro-Québec amorce les études d'avant-projet. Si celles-ci confirment l'intérêt économique et l'acceptabilité environnementale du projet et si ce dernier est accueilli favorablement par les communautés locales, Hydro-Québec pourrait déposer une étude d'impact sur l'environnement auprès des autorités gouvernementales concernées à l'automne 2006, en vue de l'obtention des autorisations. Dans l'éventualité où Hydro-Québec obtiendrait les autorisations gouvernementales requises, la construction pourrait débuter en 2008, et les centrales pourraient être mises en service à l'horizon 2013-2015.